

Meriem – une carrière dans l’administratif

Contexte

Meriem a 51 ans, elle vit en couple et est mère de deux garçons adultes. Après une licence de langues vivantes, elle a commencé à travailler comme assistante administrative. Avec son conjoint elle a beaucoup bougé géographiquement et a tenté l’aventure d’ouvrir un commerce. Depuis 8 ans elle est conseillère dans un service de la CAF. Ce travail lui a plu au début mais aujourd’hui elle s’ennuie et ne supporte plus les clients malheureux et en colère. Meriem aspire à se poser, elle cherche un travail pour ces 15 prochaines années qui lui apportera de la variété ou des possibilités d’évolution. Ce poste devra lui permettre de déménager et de prendre un crédit pour s’installer « chez-elle » à mi-distance de chez ses enfants.

Bilan de compétences

Les premières séances laissent apparaître que l’administratif est un domaine qui lui convient bien : Meriem est sociable, organisée, efficace. C’est plutôt son contexte de travail qui lui déplaît. Meriem hésite donc entre une reconversion en interne et rechercher une nouvelle activité à l’extérieur de son entreprise. Plusieurs pistes sont possibles : travailler comme agent territorial, ou dans le secrétariat médical. En interne elle pourrait trouver un poste aux services achats ou audits. Assez vite, Meriem décide de laisser la CAF malgré les avantages en termes de sécurité et de salaire. Les deux pistes restantes ont chacune leurs avantages : le secrétariat médical a des liens avec plusieurs fonction qu’elle a déjà exercée, la formation est certifiante et elle aime l’idée de travailler pour la santé. Entrer au service d’une mairie ou d’une préfecture garantit des horaires confortables, les postes paraissent bien cadrés, il est possible d’évoluer et il s’agit d’un travail au service du public. Pour se départager, Meriem décide de rencontrer des professionnels en commençant par le secrétariat médical car elle doit justement se rendre au centre de consultation pluridisciplinaire. Lors de la séance suivante, Meriem s’est décidé, ce sera un travail administratif pour le territoire : elle a eu l’occasion de discuter avec des employés territoriaux lors d’une soirée chez un ami. Ils parlaient de leur métier avec plus de plaisir que la secrétaire médicale. Ce qui a définitivement convaincu Meriem c’est la variété des postes disponibles. Elle a identifié les postes d’*adjoint administratif territorial* (AAT) et de *rédacteur territorial* comme étant les plus attirant pour elle. Seul bémol, il y a des concours à passer. Quinze jours plus tard, Meriem sait tout sur le concours d’AAT. Il a lieu tous les deux ans, le prochain sera dans 15 mois. Cela laissera le temps de s’y préparer avec le CNED. La formation n’est pas prise en charge par le CPF mais Meriem peut continuer à travailler à la CAF en même temps qu’elle révise.

Conclusion

Le métier de Meriem ne lui permet pas d’évoluer et la fatigue mentalement. Elle souhaite retrouver de la motivation en changeant de situation, toutefois elle craint de manquer d’énergie et d’enthousiasme pour préparer le concours tout en restant en poste. Elle a pourtant l’expérience de plusieurs reconversions réussies, de plus le départ en septembre de son fils lui permettra de dégager du temps pour sa préparation.